

Pointe-à-Pitre, le vendredi 14 août 2026

AVIS AUX USAGERS N°45/2026

Objet : Renforcement de l'amarrage

La Capitainerie du Grand Port Maritime de la Guadeloupe informe les navigateurs ;

A la vue des prévisions météorologiques annoncées, les capitaines des navires que vous consignez, doivent renforcer leur amarrage et prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des navires et des installations durant la période considérée ;

Les capitaines des navires au mouillage doivent assurer une veille renforcée et prendre les mesures nécessaires pour assurer la bonne tenue de celui-ci ;

En cas de dégradation de la météo, la capitainerie est susceptible de demander l'appareillage de tous les navires.



Destinataires :

Usagers du port - Agents maritimes